

La Directrice régionale des Finances publiques de
PACA et du département des Bouches-du-Rhône

Direction générale des Finances publiques

**Direction régionale des Finances Publiques de PACA et
du département des Bouches-du-Rhône**

Pôle d'évaluation domaniale de Marseille

16 rue Borde
13357 Marseille
Cedex 20

Courriel : drfip13.pole-evaluation@dgifp.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Bertrand LEGROS
téléphone : 06 12 82 15 97
courriel : bertrand.legros@dgifp.finances.gouv.fr
Réf. DS : 14461416
Réf OSE : 2025-13041-47221

À

Commune de Gardanne

Marseille, le 18/07/2025

LETTRÉ – AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour avis de valeur vénale de détachés des parcelles BX 32 et BX 33 afin de régulariser une occupation sans droit ni titre

Par saisine en date du 23 juin 2025, vous sollicitez un avis de valeur vénale pour la cession de détachés des parcelles BX 32 et BX 33 pour une superficie totale de 96m² au propriétaire de la parcelle mitoyenne, qui les occupe sans droit ni titre.

Vous précisez que ce terrain supporte un chalet et une pergola, installés sans autorisation d'urbanisme préalable.

Afin de prendre en considération l'usage effectif du terrain, bien qu'il soit situé en zone naturelle, le logement mitoyen étant en zone UD, la valeur vénale du bien faisant l'objet de cette demande est estimée à 7 900 euros.

Une marge d'appréciation de 10 % est accordée, portant le prix minimal de cession sans justification particulière à 7 100 euros (arrondi).

Le présent avis est valable pour une durée de 12 mois.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques
et par délégation,



Legros Bertrand
Inspecteur des Finances publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.